

**Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation pour le CLES B2 Anglais
V. 2023**

Attention : modifications vs version 2021 en bleu dans le texte

Intitulé de la certification

CLES B2 Anglais - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

Code(s) NSF

Formacode(s)

136 - Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

**15254 - langues
15234 - anglais**

Certificateurs

Listes des centres certificateurs CLES accrédités par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :

Nom de l'organisme	SIRET
CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE DE MAYOTTE	13001631400010
SORBONNE UNIVERSITE	13002338500011
UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE BORDEAUX III	19331766600017
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO)	19290346600014
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013
UNIVERSITE D ARTOIS	19624401600016
UNIVERSITE D EVRY VAL D ESSONNE	19911975100014
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013
UNIVERSITE DE BESANCON - UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE	19251215000363
UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (UBS)	19561718800600
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	19141408500016
UNIVERSITE DE LA REUNION	19974478000016
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012
UNIVERSITE DE LIMOGES	19870669900321
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012
UNIVERSITE DE NOUVELLE CALEDONIE	13000322100012
UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA (UPVD)	19660437500010
UNIVERSITE DE POITIERS	19860856400375
UNIVERSITE DE RENNES	13003051300019
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010
UNIVERSITE DE TOURS	19370800500478
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	19211237300019
UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE	19594403800205
UNIVERSITE DU MANS	19720916600010
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013

UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	13002612300013
UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE	19691775100014
UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	19692437700282
UNIVERSITE MONTPELLIER III PAUL VALERY	19341089100017
UNIVERSITE PARIS III SORBONNE NOUVELLE	19751719600014
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010
UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE	19931238000017
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	13002602400054
UNIVERSITE PAUL SABATIER TOULOUSE III	19311384200010
UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE (UPHF)	13002574500014
UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE	19350937900015
UNIVERSITE TOULOUSE II	19311383400017

Objectifs et contexte de la certification

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif visant la certification est initié :

Le CLES B2 évalue la capacité des candidats à synthétiser l'information et présenter divers points de vue sur des thématiques variées. Cet examen permet une évaluation en profondeur des capacités de compréhension et de production, orales et écrites des candidats, au sein de laquelle les différentes épreuves sont liées entre elles et intégrées au sein d'un scénario thématique unique. Les candidats reçoivent un rôle et une mission dans le cadre de ce scénario et doivent suivre les différentes parties de l'examen pour remplir leur mission. Les questions de compréhension sont conçues comme une préparation aux épreuves de production.

Le cadre des scénarios de CLES B2 est celui d'une mise en situation concrète en lien avec le monde professionnel, impliquant la résolution d'un problème et l'aboutissement à un compromis.

Les compétences évaluées correspondent au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues. (CECRL). Le CECRL constitue un référentiel de compétences commun, à l'échelle du Conseil de l'Europe, pour les enseignements et les évaluations en langues vivantes. De ce fait, les résultats des candidats peuvent être comparés aux standards internationaux.

Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le titulaire du CLES B2 est capable de :

- comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité ;
- communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre ;
- s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. » (CECRL 2001, p.25).

Évaluation possible sur ordinateur ou sur papier.

Référentiels

Référentiel de compétences attestées	Référentiel de certification et d'évaluation	
	Modalités d'évaluation	Critères
Accomplir une tâche pour agir en société en déployant des	Le scénario du CLES B2 se déroule en trois étapes dans l'ordre suivant :	- les descripteurs du niveau B2 du <i>Cadre européen commun de référence pour les langues</i> dans les compétences mobilisées par la réalisation de tâches intermédiaires (compréhension de l'oral

<p>compétences générales et de communication langagière telles que décrites dans le <i>Cadre européen commun de référence pour les langues</i>, au niveau B2 Avancé ou indépendant.</p>	<p>- une mise en situation vraisemblable - des tâches intermédiaires de compréhension motivées par la logique du scénario qui aident le candidat à accomplir sa mission ; - des macro-tâches de production qui constituent l'aboutissement de la mission. À partir d'une situation problématique liée à une thématique sociétale, le candidat s'appuie sur un dossier documentaire pour négocier un compromis et aboutir à une solution possible.</p> <p>En effectuant des tâches de compréhension et de synthèse des informations, le candidat découvre les éléments liés à la problématique. Ces étapes lui permettent par la suite de proposer, lors d'une interaction orale en binôme (ou en trinôme), les arguments justifiant sa position initiale et son évolution jusqu'à sa prise de décision finale.</p> <p>La découverte de la mise en situation est le préalable que le candidat consulte dans les premières pages du sujet CLES B2 en salle d'examen.</p> <p>Evaluation possible sur ordinateur ou sur papier</p>	<p>et de l'écrit) et les tâches finales de production écrite et orale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - obtention de 60% de bonnes réponses en compréhension de l'oral et de l'écrit - validation de l'ensemble des critères des macro-tâches de production écrite et orale au niveau B2 <p>Le candidat au CLES B2 - en cas d'échec quant à la validation de l'ensemble de ces critères fixés au niveau B2 - peut se voir délivrer un CLES B1 (s'il n'en est pas déjà titulaire) selon les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - obtention de 50% de bonnes réponses en compréhension de l'oral et de l'écrit - validation de l'ensemble des critères des macro-tâches de production écrite et orale au niveau B2 et/ou B1.
<p>Compréhension de l'oral Repérer, sélectionner, trier, organiser les informations pertinentes issues de divers documents, en répondant aux questions posées, afin d'accomplir la mission qui a été confiée aux candidats..</p>	<ul style="list-style-type: none"> - épreuve de compréhension de l'oral en première partie de passation en salle d'examen - 2 documents audio et/ou vidéo totalisant environ 5 minutes (+/- 30s) - documents authentiques - les documents peuvent être, entre autres, des entretiens, discours, reportages, présentations, exposés, extraits de débats, messages téléphoniques. - les documents présentent plusieurs types de discours (interviews en studio, micro-trottoirs, commentaires, voix-off...) et différents types de locuteurs (voix, accents, débits différents). - les documents permettent d'attirer l'attention du candidat sur la diversité et la complémentarité des informations et des éclairages 	<ul style="list-style-type: none"> - repérage d'informations, données, éclairages et points de vue divers et complémentaires - tri et analyse des informations - 60% de bonnes réponses au questionnaire de compréhension requis pour valider la compétence au niveau B2 du CECRL <p>- si obtention de 50% de bonnes réponses au questionnaire de compréhension de l'oral, le candidat au CLES B2 peut se voir délivrer un CLES B1 (s'il n'en est pas déjà titulaire) si les conditions des autres sous-épreuves sont remplies</p>

	<p>apportés au travers des documents proposés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - les documents permettent de sélectionner et de croiser les informations qui seront nécessaires à la réalisation des tâches de production. - 3 écoutes de chaque document 		
<p>Compréhension de l'écrit Repérer, sélectionner, trier, organiser les informations pertinentes issues de divers documents, en répondant aux questions posées, afin d'accomplir la mission initiale.</p>	<p>- épreuve de compréhension de l'écrit en deuxième partie de passation en salle d'examen</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 à 5 textes totalisant 9000 caractères (+/-) 10% espaces non comprises selon la complexité du discours et du message. - documents authentiques : extraits d'articles de presse, enquêtes, brochures, articles de presse, articles de vulgarisation, statistiques, témoignages, romans... (liste non exhaustive) - documents présentant des points de vue clairs et variés. 	<ul style="list-style-type: none"> - repérage d'informations, données, éclairages et points de vue divers et complémentaires - tri et analyse des informations - sélection et croisement des informations recueillies - 60% de bonnes réponses au questionnaire de compréhension requis pour valider la compétence au niveau B2 du CECRL - si obtention de 50% de bonnes réponses au questionnaire de compréhension de l'écrit, le candidat au CLES B2 peut se voir délivrer un CLES B1 si les conditions des autres sous-épreuves sont remplies 	
<p>Production écrite Rédiger un document de travail synthétique, en puisant dans les informations et les arguments repérés pendant les épreuves de compréhension de l'écrit et de l'oral, afin de mener à bien la mission initiale</p>	<p>- épreuve de production écrite en troisième partie de passation en salle d'examen</p> <ul style="list-style-type: none"> - La production écrite est un texte rédigé qui synthétise, à destination d'une ou de plusieurs personnes clairement identifiées dans le cadre du scénario, les différentes informations exprimées dans les documents. - la production comporte entre 250 et 300 mots - le candidat compte et indique le nombre de mots 	<p>Critères différenciés pour la validation de la compétence de production écrite au niveau B2 ou B1 :</p>	
		<p>1. Tâche (validation B2 ou B1) Accomplit la mission définie par la mise en situation. Respecte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la forme, - le contenu (neutralité), - la longueur recommandée. 	
		<p>2. Registre (validation B2 ou B1) Utilise dans l'ensemble un registre de langue approprié à la situation (en fonction des destinataires)</p>	
		<p>3. Contenu (validation B2) Réinvestit une variété d'informations pertinentes en développant une argumentation et en tenant compte des différents points de vue</p>	<p>3. Contenu (validation B1) Restitue des informations pertinentes issues des documents</p>
		<p>4. Cohérence (validation B2) Structure et articule son discours de façon cohérente avec une grande variété d'outils linguistiques pour marquer les relations entre les idées</p>	<p>4. Cohérence (validation B1) Structure et articule son discours en une suite linéaire de points reliés par des connecteurs simples (conjonctions, adverbes)</p>
		<p>5. Syntaxe (validation B2) Utilise une variété de phrases complexes adaptées à la mission</p>	<p>5. Syntaxe (validation B1) Utilise correctement les structures fréquentes de la phrase</p>
<p>6. Correction grammaticale (validation B2)</p>	<p>6. Correction grammaticale (validation B1)</p>		

		Maîtrise assez élevée de la grammaire qui permet une lecture fluide du texte (erreurs non systématiques tolérées)	Maîtrise suffisamment la grammaire pour que le sens général reste clair (les erreurs ne gênent pas la compréhension du discours)
		7. Lexique (validation B2) Utilise un lexique pertinent et varié (quelques lacunes tolérées).	7. Lexique (validation B1) Utilise un lexique élémentaire approprié à la tâche, erreurs sérieuses pour exprimer une pensée plus complexe.
		La compétence de production écrite du CLES B2 est validée si et seulement si chacun des critères est validé au niveau B2. Le CLES B1 ne peut être délivré que si l'ensemble des critères B2 et/ou B1 sont validés.	
<p>Interaction orale Échanger des idées et interagir pour expliciter un point de vue et le défendre, en s'exprimant clairement et avec assurance, dans un registre formel ou informel approprié à la situation et aux personnes en cause, afin de résoudre un problème et d'aboutir à un compromis.</p>	<p>- épreuve d'interaction orale qui constitue la quatrième et dernière partie. Sa passation se déroule en binôme (ou trinôme) devant un évaluateur. L'évaluateur n'intervient pas dans le dialogue entre les candidats.</p> <p>- le candidat a préalablement rendu le dossier documentaire et son dossier de travail à la sortie de la salle d'examen (en fin de troisième partie)</p> <p>- les situations de négociation doivent évoluer puis aboutir à une prise de décision acceptable par les deux parties.</p> <p>- situations prévues avec une variante à deux rôles et une variante à trois rôles.</p> <p>- les rôles à jouer par les candidats répartis en binômes (ou trinômes) doivent être nourris équitablement par les informations et les points de vue du dossier documentaire.</p>	Critères différenciés pour la validation de la compétence d'interaction orale au niveau B2 ou B1 :	
		1. Situation (validation B2) Négocie afin de mener à bien la mission	1. Situation (validation B1) Sait se positionner en fonction de son rôle dans l'échange
		2. Contenu (validation B2) Utilise des arguments variés et pertinents issus des documents en ajoutant éventuellement des idées personnelles	2. Contenu (validation B1) Mobilise au moins deux arguments tirés du dossier relatifs à son rôle
		3. Interaction (validation B2) Sait interagir : prend son tour et l'initiative de la parole quand il convient, sait relancer l'échange si nécessaire	3. Interaction (validation B1) Réagit aux sollicitations sans relancer
		4. Aisance (validation B2) : Exprime ses idées avec fluidité sans faire de longues pauses (hésitations tolérées)	4. Aisance (validation B1) Exprime ses idées malgré des pauses pour chercher ses mots
		5. Phonologie (validation B2) Prononciation et intonation suffisamment claires pour être aisément compris(e), même si un accent subsiste	5. Phonologie (validation B1) Globalement compréhensible malgré l'accent étranger et/ou des erreurs de prononciation
		6. Cohérence (validation B2) Dispose d'outils linguistiques variés pour lier, nuancer et adapter son discours.	6. Cohérence (validation B1) Dispose d'outils linguistiques simples (conjonctions, adverbes) pour lier les informations et présenter ses arguments
		7. Correction grammaticale (validation B2) Fait preuve d'un contrôle grammatical assez élevé qui lui permet d'éviter les malentendus (erreurs non systématiques tolérées)	7. Correction grammaticale (validation B1) Utilise de façon assez exacte un répertoire de structures et « schémas » fréquents

		8. Lexique (validation B2) Utilise un lexique juste et varié (quelques lacunes tolérées)	8. Lexique (validation B1) Utilise un lexique limité mais approprié à la tâche, éventuellement tiré des documents
		La compétence d'interaction orale du CLES B2 est validée si et seulement si chacun des critères est validé au niveau B2. Le CLES B1 ne peut être délivré que si l'ensemble des critères B2 et/ou B1 sont validés.	

Validation de la certification

Le cas échéant, niveaux de maîtrise des compétences	Niveau B2 Avancé ou indépendant ou niveau B1 Seuil du <i>Cadre européen commun de référence pour les langues</i>
Le cas échéant, durée de validité en années	Non
Si durée limitée, modalités de renouvellement	
Possibilité de validation partielle	Le candidat au CLES B2 - en cas d'échec quant à la validation de l'ensemble de ces critères fixés au niveau B2 - peut se voir délivrer un CLES B1 (s'il n'en est pas déjà titulaire) selon les conditions suivantes : - obtention de 50% de bonnes réponses en compréhension de l'oral et de l'écrit - validation de l'ensemble des critères des macro-tâches de production écrite et orale au niveau B2 et/ou B1.

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences	Sont admis à se présenter au CLES les candidats souhaitant valider leurs compétences en langues dans le cadre d'une formation initiale ou continue, d'une démarche qui peut être académique, professionnelle ou personnelle. L'inscription à chacun des niveaux du CLES peut être effectuée par le candidat à tout moment de son parcours et dans plusieurs langues vivantes. Le candidat ne peut s'inscrire que dans un seul établissement pour une même session, une même langue et un même niveau. Le candidat est inscrit dans un établissement à une session en fonction des capacités d'accueil de celui-ci.
--	---

Base légale

Arrêté du 4 novembre 2016 relatif au certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

NOR : MENS1631263A

JORF n°0281 du 3 décembre 2016

Convention de coopération signée le 7 septembre 2018 entre ACERT (PL), CertAcles (ES), CLES (FR), UNICert® (DE), UNICert®LUCE (SK/CZ), UNILANG (GB/IE) portant création du Réseau NULTE - Network of University

Language Testers in Europe (NULTE) sous le haut patronage de CercleS, la Confédération européenne des centres de langues de l'enseignement supérieur.

<https://www.cercles.org/EN-H191/nulte-memorandum.html>

Lien internet vers le descriptif de la certification

<https://www.certification-cles.fr>